

Communiqués

Rechercher

Rechercher

Date :

JJ/MM/AAAA

période du :

JJ/MM/AAAA

au :

JJ/MM/AAAA

Stéphane LE FOLL se félicite de l'octroi d'une Indication Géographique Protégée (IGP) au « Gruyère » français

10/12/2012

Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt se félicite de l'octroi d'une Indication Géographique Protégée (IGP) au « Gruyère » français.

Cette reconnaissance en IGP permet de préserver un patrimoine culturel et gastronomique. Elle consacre également l'excellence du savoir-faire des femmes et des hommes qui produisent ce fromage.

Précédemment, seul le « Gruyère » suisse pouvait se prévaloir de cette dénomination. La distinction entre les deux, outre le lieu de production, se fera sur la présence ou non de trous, le « Gruyère » français étant le seul à présenter cette caractéristique.

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax : 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr